



GUIDE DE CONFERENCE



12ème Conférence des Chefs d'Etat du CILSS

Banjul, Gambie

du 1 au 12 septembre 1997

La Gambie:	
Situation	2
Climat	2
Conditions	
d'entrée	2
Echange de	
devises	3
Banques	4
Hotels	4
Restaurants	8
Services	
médicaux	12
Pharmacies	13
Supermarchés	14
Ambassades,	
représentations	
diplomatiques et	
consulats	14
Système des	
Nations Unies	16
Compagnies	
aériennes	17
Dispositions pour la	
conférence	18
Les installations de	
presse de GAMTEL	19
Note sur le CILSS	23
Note sur le pro-	
gramme Sahel	21 28
Note sur le Club	
du Sahel	31
Propositions d'ordre	
du jour	35

REMERCIEMENTS

Le Groupe de Travail du Sommet du CILSS remercie avec reconnaissance ceux cités ci-dessous :

The Gambia Experience, un des principaux tour opérateurs du pays, pour l'utilisation de l'information sur les hôtels et les restaurants, publiée dans leur Guide de la Gambie et leur Guide de la Gambie et du Sénégal ;

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) pour l'utilisation de l'information sur les banques, les restaurants, les services médicaux, les pharmacies, les supermarchés, les représentations diplomatiques, les agences des Nations Unies et les compagnies aériennes publiée dans leur Répertoire du Personnel des Nations Unies en Gambie.

Ce Guide est compilé et édité par Ebrima Sagnia pour le groupe de Travail du Sommet du CILSS. Millicent B. Williams et Bubacar Sankau ont assisté dans la collecte de certaines informations. Mise en page et dessin par N jogu Touray. La version en français de ce guide est réalisée par Maria Cardos avec l'aimable assistance de Michelle Senghore et Madeleine Secka-Njie.

Responsables Principaux et leurs coordonnées téléphoniques

S.E. Musa Mbenga, Secrétaire d'Etat à l'Agriculture

Bureau : 22 82 70

Télécopie : 22 79 94

Domicile : 37 35 27

M. Sambou Kinteh, Chef de Cabinet au Département d'Etat chargé de l'Agriculture

Bureau : 22.82 30

Domicile : 48 45 24

M. Charles Thomas, Coordinateur du CILSS (CONACILSS)

Bureau : 22 61 34

Domicile : 39 28 45

Mme Sukai Mbye-Bojang, Chef de Cabinet Adjoint, Département d'Etat chargé de l'Agriculture

Bureau : 22 94 31

Mme Olimata Jobe-Jarju, Cadre Supérieur, Département d'Etat chargé de l'Agriculture

Bureau : 2273 11

Domicile : 37 40 02

PREFACE

A l'occasion du 12ème Sommet des Chefs d'Etats du CILSS, nous nous rappelons de sa signification spéciale dans les annales de l'organisation CILSS.

En premier lieu, il est porté à notre attention des circonstances qui ont conduit à la création de cette organisation. La sécheresse tragique de la fin des années soixante a provoqué la création de l'organisation en septembre 1973 pour traiter quelques-unes des conséquences les plus immédiates tels que la famine, la malnutrition, les bouleversements socio-économiques, la dégradation du sol et d'autres agitations écologiques. A la suite de cette période qui était caractérisée par la mobilisation de l'aide alimentaire pour les populations les plus touchées, le CILSS tâches notamment causes réelles et les sécheresse et de la Au fil des années, les intensifiés malgré renverser la tendance et mettre en oeuvre appropriés pour développement du cet objectif en tête, restrukturée en 1994 pour mener cette nouvelle mission.

Le premier plan de Trois Ans du CILSS (1995-97) fut lancé, comportant les Six Programmes Majeurs et leurs projets correspondants. Le présent Sommet fournira l'occasion d'une évaluation approfondie des trois premières années du Nouveau CILSS et préparer de façon efficace le plan de la période suivante.

Nous avons la chance d'être les hôtes, conjointement avec nos réunions statutaires, à deux événements importants notamment le 20ième Anniversaire du Club du Sahel et le forum de Sahel 21. Ces deux réunions historiques sont complémentaires dans la mesure où elles servent de base à la formulation du Contrat de la Seconde Génération du CILSS, fondé sur une analyse approfondie de l'aide dans le passé au Sahel et une vision claire de tous les Sahéliens pour leur région au 21ème siècle.

Je voudrais profiter de cette occasion pour exprimer, au nom de toutes les populations Sahéliennes, notre profonde reconnaissance envers tous nos partenaires de coopération, surtout au Club du Sahel, pour leur soutien financier, matériel, technique et moral dans tous nos efforts dans le passé pour lutter contre la sécheresse et ses effets et aussi dans notre but d'atteindre un développement durable dans la sous-région.

Nous attendons avec confiance un partenariat soutenu dans l'avenir.

Musa MBENGA
Secrétaire d'Etat à l'Agriculture



LA GAMBIE: SITUATION

La Gambie se trouve sur la Côte Atlantique au renflement de l'Afrique de l'Ouest, à mi-chemin entre le tropique du Cancer et l'Équateur. La Gambie est l'un des plus petit pays d'Afrique avec une superficie de 10,356 kilomètres². C'est un pays plutôt plat, composé de deux bandes étroites de territoires sur chaque côté du majestueux fleuve Gambie, d'où vient son nom. La Gambie est bordée sur trois côtés par la République du Sénégal et à l'est, continue vers la mer pour quelques quatre cent quatre vingt kilomètres. La capitale Banjul qui se trouve sur une île au sud de l'estuaire du fleuve, est le centre administratif et commercial du pays. A l'embouchure du fleuve, le pays a une largeur de 48 km et plus à l'intérieur ceci diminue à 24 km.

Le fleuve Gambie est d'une largeur de 19 km à l'embouchure à Cape St. Mary avec une barre de 822 cm de profondeur, qui est traversable par des bateaux à n'importe quel moment de la marée. Il se rétrécit à environ 5 km à Banjul d'où le ferry fait la navette avec Barra. Des navires d'environ 3,048 tonnes peuvent pénétrer le fleuve jusqu'à 240 km à Kuntaur et des bateaux à vapeur jusqu'à 224 km supplémentaires. Le fleuve prend sa source au plateau de Fouta Djalon en Guinée Conakry à 480 km de Banjul.

CLIMAT

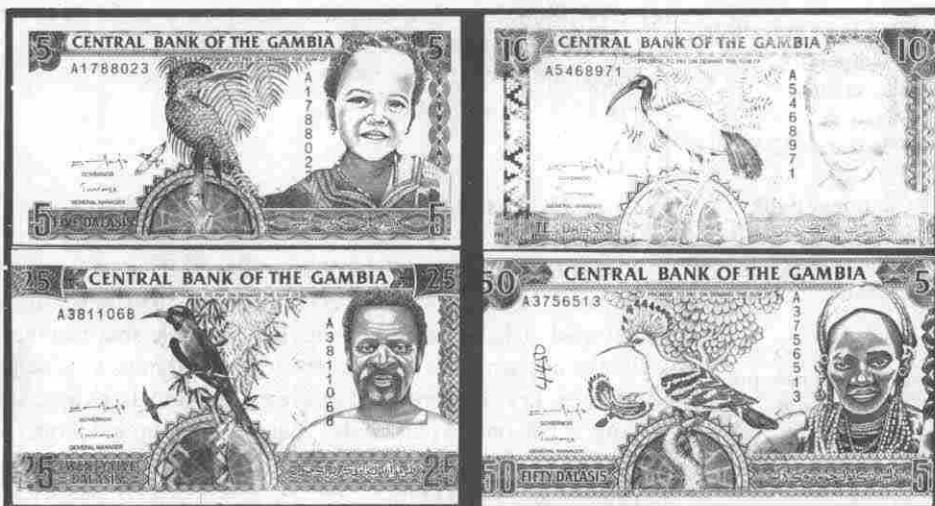
Le climat est agréable et subtropical avec 2 saisons distinctes: sèche et pluvieuse. De mi-Novembre à mi-Mai, Banjul et ses environs jouissent d'un temps sec ininterrompu, avec un ciel bleu et un beau temps constant. Pendant cette période, la température maxi est de 81 °F et la température mini de 68°F. La pluie commence en juin et continue jusqu'en octobre coïncidant avec le temps le plus chaud. A l'intérieur du pays, la fraîcheur dure moins avec des températures élevées entre mai et juin dans la journée, mais en général le temps se rafraîchit le soir. Le taux de pluviosité dans la majeure partie du pays ne dépasse pas 1,016mm et il y a du temps ensoleillé très souvent dans la journée même pendant la saison des pluies.

CONDITIONS D'ENTREE

Les agents du Service de l'Immigration seront à l'aéroport afin de délivrer des visas sur place aux personnes qui en ont besoin.

ECHANGE DE DEVISES

L'unité monétaire est le **Dalasi** divisé en 100 **bututs**. Le taux indicatif de change avec quelque devises à dater du 18 août publié par la Banque Centrale de la Gambie se trouve ci-dessous:



	Acheter	Vendre
Pound Sterling	D 16.00 - D 17.00	D 16.55 - D 17.10
United States Dollar	D 10.00 - D 10.55	D 10.35 - D 10.85
Deutsche Mark	D 5.30 - D 6.00	D 5.60 - D 6.75
Swedish Kroner	(100) D123.00 - D131.00	D127.00 - D140.00
NKR	(100) D125.00 - D145.00	D133.00 - D160.00
CFA	(5000) D 78.00 - D 83.00	D 80.00 - D 96.00
FRF	(100) D160.00 - D170.00	D164.00 - D185.00

BANQUES

Arab Islamic Development Bank
7 Ecowas Avenue
Banjul
Téléphone : 22 22 22
(4 lignes)

(Banque Centrale de la Gambie)
Buckle Street
Banjul
Téléphone : 22 65 99,
22 66 14

Continent Bank
Buckle Street
Téléphone : 22 97 07,
22 99 62, 22 96 23

Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie
Wellington Street
Banjul
Téléphone : 22 88 14,
22 81 45

Meridien Bank
Buckle Street
Banjul téléphone : 22 86 51
Agence à Bakau : 49 51 20
Agence à Serrekunda : 39 25 72

Standard Chartered Bank (Gambia) Ltd.
8, Buckle Street
Banjul : téléphone : 22 74 49, 22 77 44, 22 86 81, 22 86 82
Agence à Serrekunda sur Kairaba Avenue : tél. 39 28 83
Agence à Fajara sur Atlantic Road : tél. 49 50 46

HOTELS**1. HOTEL KAIRABA BEACH**

L'hôtel Kairaba Beach est de loin l'hôtel le plus luxueux en Gambie. Situé au bord de la plage, cet hôtel est le meilleur en termes de confort et de facilités. La plupart des chambres ont vue sur les jardins d'une beauté remarquable et la piscine en face l'océan.

Téléphone : 46 29 40
Fax : 46 29 48

2. HOTEL KOMBO BEACH

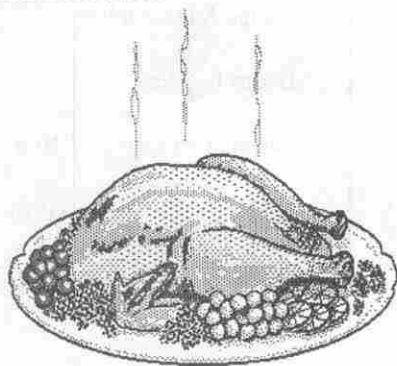
Situé à côté du merveilleux Kombo Beach dans un cadre gai, le fameux Hôtel Kombo Beach est à proximité du marché artisanal et d'autres hôtels, bars et restaurants. Les chambres sont décorées pour donner une sensation de fraîcheur et de beau temps avec de grands tableaux. Les chambres sont spacieuses et climatisées avec salle de bains et balcon. La plupart des chambres ont un lit double.

Téléphone : 46 54 66
Fax : 46 54 90

3. HOTEL BAKOTU

Au fil des années, l'hôtel Bakotu est devenu un hôtel très réputé pour son efficacité et l'accueil chaleureux réservé à la clientèle. Les chambres individuellement décorées se trouvent parmi des jardins bien entretenus. Le Bakotu se trouve à proximité d'autres hôtels tel que le Kombo Beach, une sélection de bars au bord de la plage, des bars-café, restaurants et le marché artisanal.

Téléphone : 46 55 55
Fax : 46 59 59



HOTELS**4. HOTEL PALMA RIMA**

Ce complexe hôtelier populaire est bordé d'un jardin bien aménagé. Il comprend une piscine immense entourée de grandes terrasses ensoleillées. Les chambres se trouvent sur trois étages dont certaines ont vue sur la piscine. A la différence des hôtels voisins, cet hôtel ne se trouve pas au bord de la plage mais à deux pas.

Téléphone : 46 33 80

Fax : 46 33 82

5. L'HOTEL ATLANTIC

L'hôtel le plus ancien de la Gambie, l'Atlantic est monté dans un paysage agréable à côté de la plage. Les chambres, confortables et gaies, ont vue soit sur le fleuve Gambie ou les jardins bien aménagés. A 10 minutes à pied du centre de la ville de Banjul, l'hôtel est l'endroit idéal pour ceux qui portent un intérêt particulier à la capitale.

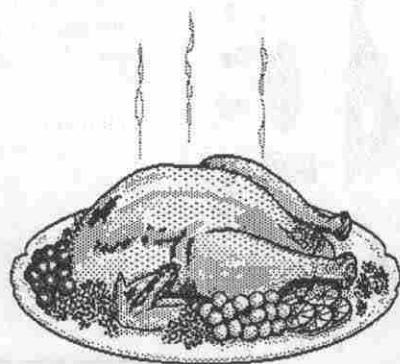
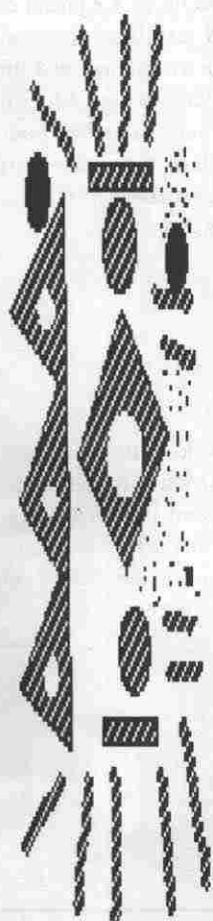
Téléphone : 22 86 01

Fax : 22 78 61

6. L'HOTEL BADALA PARK

Un hôtel qui devient de plus en plus apprécié, le Badala Park est un hôtel à deux étages avec un paysage bien aménagé. Les chambres qui sont propres et bien entretenues, ont toutes soit un balcon ou une terrasse avec des facilités privées et des ventilateurs. Les meubles sont simples.

Téléphone : 46 04 00



HOTELS

7. L'HOTEL SENEGAMBIA

L'hôtel le mieux apprécié en Gambie s'étend sur 20 hectares de paysages et jardins bien aménagés qui conduisent à la longue plage sablée de Kotu. Chambres paisibles dans le bâtiment à deux étages ou au bâtiment principal à côté des places publiques, d'un décor simple et meublé avec ventilateur et de grandes fenêtres.

Téléphone : 46 27 17

46 27 18

46 27 19

Fax : 46 18 39

8. AFRICAN VILLAGE

Un hôtel chaleureux qui est fier de sa piscine d'un dessin original avec un bar central et de longues terrasses ensoleillées. Le jardin et le décor intime de cet hôtel donnent l'ambiance d'un village gambien typique. Les chambres, bien que petites sont bien entretenues et d'un décor simple. Les lits sont composés de matelas sur un cadre en béton. Les volets des fenêtres sont équipés de moustiquaires pour bien ventiler. Des appartements plus grands dans un espace vert existent aussi. Bon rapport qualité/prix, cet hôtel se trouve à Bakau, près d'un marché, un supermarché et d'une banque.

Téléphone : 49 53 48

Fax : 49 60 42

9. HOTEL BUNGALOW BEACH

Cet hôtel bien installé s'est fait un nom au fil des années. Mieux connu sous le nom de "BB", le Bungalow Beach offre un cadre paisible et tranquille. La proximité de son voisin l'hôtel Kombo Beach, un bon nombre de bons restaurants dans le coin, sans compter les marchés artisanaux, offrent aux clients au "BB" un choix d'activités de jour et de nuit sans trop s'éloigner.

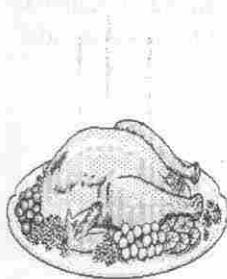
Téléphone : 46 52 88

46 56 23

Fax : 46 61 80



RESTAURANTS

**Bamboo Restaurant**

Tout près de Kairaba Avenue,
Fajara
Téléphone : 49 57 64

The Brasserie

Restaurant réputé avec un bon menu international. Situé à l'enceinte de l'hôtel Kololi Beach. Ouvert aux non-résidents.
Téléphone : 46 01 23

Brausteuble Restaurant

77A OAU Boulevard
Banjul
Téléphone : 22 83 71

Calypso

Bar fameux au bord de la plage à côté de l'hôtel Mariatou's Beach à Cape Point. Ouvert toute la journée et aussi le soir avec une bonne sélection de plats des casse-croûte au poisson local frais.

Téléphone : 49 62 92

Chez Chantal et Brahms

Restaurant français de haute gamme situé à Kotu Highway à côté de l'hôtel Palma Rima.

Téléphone : 46 12 95

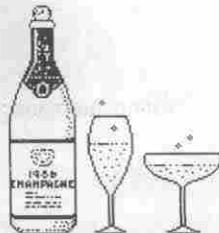
Churchill's

Bonne cuisine européenne dans ce restaurant géré par des anglais à deux pas de l'hôtel Palma Rima.

Clay Oven

“ Le meilleur restaurant indien en Afrique de l'ouest ” (selon le rapport d'une revue britannique réputée). Entièrement climatisé. Il est conseillé de réserver avant car le restaurant est toujours plein ! Nécessaire de prendre un taxi à partir de n'importe quel hôtel.

Téléphone : 49 66 00



SOMMET DU CILSS 1997

De Vino

Bistro/bar populaire à côté des hôtels Senegambia et Kairaba. Ouvert jusqu'à tard la nuit. Particulièrement animé le week-end.

Téléphone : 46 06 00

Dolphin

Juste à côté de l'hôtel Kairaba. Bar et restaurant très apprécié par les clients anglais.

The Dunda

Le restaurant à la carte de l'hôtel Atlantic.

Flamingo

Le restaurant à la carte de l'hôtel Senegambia.

Francisco's

Bonne cuisine internationale et spécialités de grillades au feu de bois. Installé parmi de beaux jardins sous-tropicaux. Ouvert aussi pour le petit-déjeuner et le déjeuner.

Se trouve à l'angle de Atlantic Road et Kairaba Avenue.

Téléphone : 49 53 32

Restaurant Chinois Golden Dragon

75 Kairaba Avenue

Fajara

Téléphone : 39 33 40

Kingfisher

Le restaurant à la carte de l'hôtel Kairaba.

Restaurant La Rose des Vent

Cuisine française et africaine dans une ambiance familiale et paisible. Grillades et spécialité poisson à la braise.

Téléphone : 37 48 65

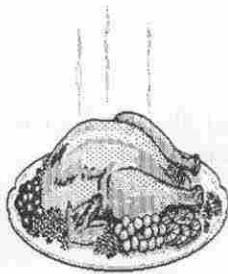
Liao's Restaurant

Cuisine authentique thaïlandaise de Prasong. Bonne ambiance Liao.

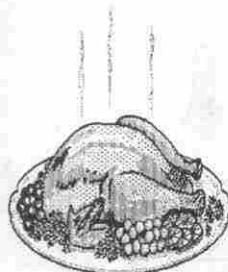
Situé à deux pas de l'hôtel Kombo Beach.

Donne sur Badala Highway.

Téléphone : 46 04 28



RESTAURANTS

**Luigi's**

Restaurant italien réputé. Glaces délicieuses. Situé à côté de l'hôtel Palma Rima.

Téléphone : 46 02 80

Neptune

Restaurant très populaire avec un grand choix de plats libanais. Steak et poisson excellents.

Panda Chinese

Cuisine cantonaise dans un décor simple. Situé à Kotu Highway à côté de l'hôtel Palma Rima.

Téléphone : 46 08 34

Scala

Restaurant familial danois. Chefs excellents qui proposent un menu européen dans un cadre agréable à côté des hôtels Senegambia et Kairaba. Steak excellent.

Kololi Beach Club.

Téléphone : 46 08 13

Siam Garden Bar and Thai Restaurant

A côté de Kairaba Avenue.

Fajara

Téléphone : 49 61 41

La Valbonne Italian & Kololi Casino

Ces deux bâtiments côté à côté offrent une cuisine italienne de haute gamme et l'occasion de tenter sa chance à la roulette. Situé à côté de Kololi Beach Club.

Téléphone :

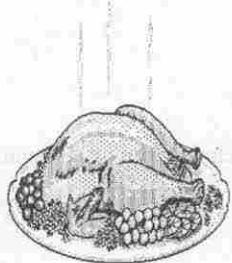
Weezo's

Bar confortable dans un beau jardin qui offre une sélection de plats mexicains. Décor de goût avec la musique qui continuent toute la nuit pour les "couche-tards". Situé à Kairaba Avenue. Nécessaire de prendre un taxi.

Téléphone : 49 69 18



RESTAURANTS



Weinstuble

Kololi

Téléphone : 46 34 69

Yellow Gate Restaurant

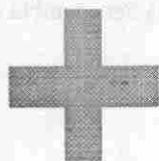
8th Street East

Kanifing

Téléphone : 39 27 28



SERVICES MEDICAUX



Hôpital Ahmadiyya et service dentaire

Talinding Kunjang

Téléphone : 39 21 43

39 18 93

Al-Safa clinique dentaire

17 Sayerr Jobe Avenue

Téléphone : 37 38 70

Apex Optics

7 Independence Drive

Banjul

Téléphone : 22 61 24

Dental and Oral Surgery clinic

(Clinique et chirurgie dentaires)

45 Wellington Street

Banjul

Téléphone : 22 58 81

Dentist Carroll's Surgery (Delray's)

A côté de l'hôtel Fajara

Golf Course

Fajara

Téléphone : 49 53 96

Hôpital Jai Sarr Memorial

Banjulunding

Téléphone : 47 27 31

Lamtoro Clinic

Independence Drive

Banjul

Téléphone : 22 84 57

Badala Parkway

Kololi

Téléphone : 46 09 34

Medical Research Council (Institut pour la recherche médicale)

Atlantic Road

Fajara

Téléphone : 49 54 42

49 54 44

Clinique Momodou Musa

Memorial

Wellington Street

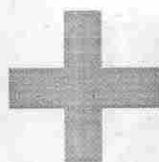
Banjul

Téléphone : 22 43 20

London Corner

Téléphone : 37 186 83

**S E R V I C E S
M E D I C A U X**



Centre Médical Ndeba-an
110 Atlantic Road
Bakau
Téléphone : 49 64 25
49 64 26

Hôpital Royal Victoria
Independence Drive
Banjul
Téléphone : 22 82 23
22 82 24
22 82 25

Serrekunda Health Centre
(Centre médical de
Serrekunda)
Serrekunda
Téléphone : 39 17 62

Swedent Dental Association
8, Sait Matty Road
Bakau
Téléphone : 49 59 34

Westfield Clinic
Serrekunda
Téléphone : 39 22 13
39 21 42

PHARMACIES

Bakau Pharmacy
Sait Matty Road
Bakau
Téléphone : 49 56 15

Banjul Pharmacy
Wellington Street
Banjul
Téléphone : 22 76 48

Banjul Pharmacy
Kairaba Avenue
Fajara
Téléphone : 39 01 89

Gamchemist
24B Buckle Street
Banjul
Téléphone : 22 94 94

London Corner Pharmacy
Serrekunda
Téléphone : 39 10 53

London Drug Store
London Corner
Serrekunda
Téléphone : 39 10 53

Malak Chemists
Atlantic Road
Fajara
Téléphone : 49 66 61

National Trading Company
(NTC)
Wellington Street
Banjul
Téléphone : 22 73 92

New Welfare Drug Store
3 OAU Boulevard
Banjul
Téléphone : 22 76 29

Westfield Clinic
Serrekunda
Téléphone : 39 22 13

**SUPER
MARCHES**



A.K. & Co.

Kairaba Avenue
En-face l'Ambassade des Etas
Unis
Téléphone : 37 24 60

Atsons

Kairaba Avenue
Téléphone : 39 23 83

A - Z

Kairaba Avenue
Téléphone : 39 09 90

Happiness

Kairaba Avenue
Téléphone : 37 11 46

Marouns

Kairaba Avenue
Téléphone : 39 27 76

Bakau

Téléphone : 49 51 25

MY

Kairaba Avenue
En-face l'Ambassade des Etas
Unis
Téléphone : 37 31 42

St. Mary's Food and Wine

Cape Point
Téléphone : 49 52 45

Kololi

Téléphone : 46 12 61

Stop, Step & Shop

Kairaba Avenue
Téléphone : 37 27 71

**AMBASSIADES,
REPRESENTATONS
DIPLOMATIQUES
ET CONSULATS**

CHINE
26 Radio Gambia Road
Kanifing South
Téléphones : 37.40.46
36.41.07

LIBERIA
Garba Jahumpa Road
Bakau New Town
Téléphone : 49.67.75

ETATS UNIS D'AMERIQUE
White House
Kairaba Avenue
Fajara

Téléphones : 39.28.58
39.28.56

ROYAUME UNI
48 Atlantic Road
Fajara

Téléphones : 49.51.34
49.55.78

NIGERIA
Garba Jahumpa Road
Bakau New Town

Téléphone : 49.58.03
49.58.04

SENEGAL
2 Kairaba Avenue
En face le bâtiment de l'OUA
Téléphone : 37.37.52

SIERRA LEONE
67 Hagan Street
Banjul
Téléphones : 22.82.06
22.84.62

AUTRICHE/JAPON
Shyben A. Madi & Sons Ltd.
3A Russel Street
Banjul

Téléphones : 22.74.36
22.83.03

BELGIQUE
L'Hôtel Kairaba Beach
Kotu

Téléphone : 46.29.40

COTE D'IVOIRE
1A Hill Street
Banjul

Téléphone : 22.71.68

DANEMARK
3 Boulevard de l'OUA
Banjul

Téléphone : 22.76.94

ALLEMAGNE
2 Independence Drive
Banjul

Téléphone : 22.77.83

GHANA
Ghana Airways
Buckle Street
Banjul

Téléphone : 22.82.45

GUINEE CONAKRY
78 Wellington Street
Banjul

Téléphone : 22.87.25

**AMBASSIADES,
REPRESENTATONS
DIPLOMATIQUES
ET CONSULATS**

GUINEE BISSAU
15 Wellington Street
Banjul
Téléphone : 22.81.34

LIBAN
26 Buckle Street
Banjul
Téléphone : 22.89.00

MALI
26 Grant Street
Banjul
Téléphone : 22.84.33

MAURITANIE
Booster Station
Fajara
Téléphone : 49.65.18

NORVEGE/SUEDE
Sait Matty Road
Bakau
Téléphones : 49.52.99
49.58.70

PAKISTAN
21 Picton Street
Banjul
Téléphone : 22.85.50

COREE DU SUD
11/12 Buckle Street
Banque Le Méridien
Banjul

Téléphone : 22.92.57
22.82.76

THAILANDE
15/16 Wellington Street
Banjul
Téléphone : 22.97.48

PAYS-BAS
2-3 Liberation Avenue
NTC Complexe
Banjul
Téléphone : 22.92.12

**SYSTEME DES
N A T I O N S
U N I E S**

REPRESENTANT PERMANENT ET COORDINATEUR PERMANENT
PNUD (UNDP)
Avenue Anne Marie Javouhey
Banjul
Téléphones : 22.84.93
22.84.94
22.87.82

FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION
FNUP (UNFPA)
Independence Drive
Banjul
Téléphone : 22.62.25

PROGR A M M E A L I M E N T A I R E MONDIALE
Téléphone : 22.73.97

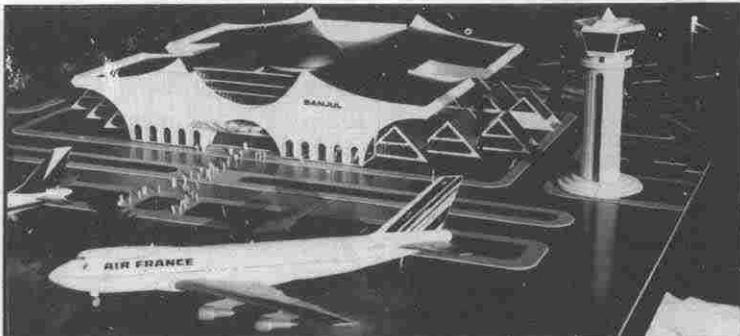
HAUT COMMISSARIAT POUR LES REFUGIES
HCR (UNHCR)
Téléphone : 22.35.67

L'ORGANISATION POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
F.A.O.
Bâtiment Banque Le Méridien
3-4 Buckle Street
Banjul
Téléphones : 22.84.77
22.86.34

SOMMET DU CILSS 1997

**SYSTEME DES
NATIONS
UNIES**

L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE	FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE
O.M.S. (WHO)	UNICEF
1-3 Wellington Street	7 Clarkson Street
Banjul	Banjul
Téléphones : 22.72.29	Téléphones : 22.66.52
22.57.56	22.89.88
22.98.90	



Newly -completed Banjul International Airport Terminal

**COMPAGNNIES
AERIENNES**

AFRI-SWISS TRAVELS (Swissair) 39 Kairaba Avenue Fajara Téléphones : 37.17.62 37.17.64	GAMBIA INTERNATIONAL AIRLINES 78 Hagan Street Banjul Téléphone : 22.37.03 (3 lignes)
AIR AFRIQUE Hagan Street Banjul Téléphones : 22.21.68 22.21.69	L'Agence de Midway Centre Kairaba Avenue Fajara Téléphones : 37.41.00 37.41.01 37.41.45
AIR DABIA Wellington Street Banjul Téléphone : 22.44.00	GHANA AIRWAYS LTD. Buckle Street Banjul Téléphone : 22.82.45
BELLEVIEV AIRLINES Kairaba Avenue Fajara Téléphone : 37.09.45	SABENA WORLD AIRLINES 97 Kairaba Avenue Fajara Téléphones : 49.63.01 49.63.02 49.63.03
CABO VERDE AIRLINES 71 Hagan Street Banjul Téléphones : 22.20.29 99.55.10	

SOMMET DU CILSS 1997

DIPOSITIONS POUR LA CON- FERENCE



La plupart des réunions auront lieu à l'hôtel Kairaba Beach, le lieu principal de conférence. Délégués et participants y seront enregistrés et recevront leurs accréditations. Des badges seront délivrés à tous les inscrits. Quelques-uns seront pré-plastifiés et indiqueront seulement le statut et la fonction des porteurs. Néanmoins, les badges peuvent dans certains cas indiquer les noms et pays d'origine des délégués et participants.

Tout membre de la presse doit fournir 2 photos d'identité pour l'usage des autorités d'accréditation. Une de ces photographies sera attachée au badge qui sera livré lors de l'accréditation. Ces badges devront être portés à tout moment lors de la conférence. Lors de l'accréditation du personnel de la presse, la priorité sera accordée aux authentiques organisations de presse. Ceci appliquera particulièrement au personnel local, parmi lequel il y aura de grands nombres de photographes indépendants désirant avoir accès à la conférence. Seul un nombre limité de ceux-ci sera accrédité. Les opérateurs locaux de caméra-vidéo qui ne font pas partie de Gambia Télévision ne seront pas reçus. L'inscription et l'accréditation des délégués et participants aura lieu dans le hall de l'hôtel Kairaba Beach.

Le centre de communication de la presse sera au sous-sol de l'hôtel, dans Committee Room 3 (Salle de comité numéro 3). Ceci sera géré par GAMTEL sur une base de paiement au comptant.

Les tarifs des différents types de services se trouvent dans le chapitre concernant les facilités de la presse dans ce guide. En ce qui concerne les équipes de télévision désirant lier par l'intermédiaire de INTELSAT, leur organisation locale et des fiches de réservation seront disponibles dans le centre de communication de la presse.

Le personnel de GAMTEL présent sur place prendra les dispositions relatives à ce service en collaboration avec Gambia Télévision et Abuko Earth Station. Il est nécessaire de réserver 24 heures à l'avance.

Committee Room 5 (salle de comité numéro 5) trouvé également au sous-sol de l'hôtel sera disponible pour les interviews de presse. Les installations d'éclairage seront assurées par Gambia Télévision pour l'usage des équipes de télévision.

Des services médicaux seront disponibles à l'hôtel. Les délégués et participants devront s'adresser à la réception pour obtenir les renseignements concernant ces services.

LES INSTALLATIONS DE PRESSE DE GAMTEL



Un centre de presse a été installé à l'hôtel Kairaba Beach par la Compagnie Nationale des Télécommunications GAMTEL. Les équipements ci-dessous sont disponibles :

5 lignes de téléphone PABX

2 télécopieurs

1 machine Télex

2 lignes de données pour accéder à INTERNET

téléphones cellulaires et bips disponibles sur demande.

Les tarifs actuels de GAMTEL sont comme suit :

I TELEPHONE

Destination	Tarif plein* par minute (7h - 18h)	Tarif réduit* par minute (18h - 23h)	Tarif bas* par minute (23h - 7h)
Royaume Uni	D18.00	D15.00	D12.00
Etats Unis	D18.00	D15.00	D12.00
Allemagne	D18.00	D15.00	D12.00
Suède	D18.00	D15.00	D12.00
Danemark	D18.00	D15.00	D12.00
Norvège	D18.00	D15.00	D12.00
France	D18.00	D15.00	D12.00
Sénégal	D 6.00	D 5.00	D 4.00
Guinée Bissau	D 6.00	D 5.00	D 4.00
Autres	D20.00	D16.00	D13.00

* Inclut 15% de TVA

**LES INSTALLATIONS DE PRESSE
DE GAMTEL**



**FRAIS DE RECEPTION ET DE TRANSMISSION DE
TELECOPIES**

Première page : D5.00

Chaque page supplémentaire : D2.00

2. TELEPHONES CELLULAIRES - GAMCEL

A) Location

Nombre de jours : 1 - 2 3 - 7 8 - 12 13+

Frais journalier : D 400.00 D 350.00 D 300.00 D 250.00

Caution : D3,000.00

Livraison : D 100.00

Collection : D 100.00

La caution est remboursée après recouvrement des frais d'appel et de location.

B) Tarifs d'appel

Appels locaux : D 1.00 la minute

Appels interurbains : D 1.50 la minute

Nous regrettons de vous informer que les appels internationaux ne sont pas accessible par les téléphones cellulaires.

3) Télex

La TVA est inclue dans le tarif d'appel par minute.

Europe et Afrique - D16.00

Sénégal - D 8.50

Guinée Bissau - D15.00

Reste du monde - D18.00

Note : Les appels qui transitent par un standardiste d'agence attirent une surcharge de D10.00.

La réception de messages télex est gratuite.

**LES INSTALLATIONS DE PRESSE
DE GAMTEL**



4) Services d'information - GAMNET

Tarif d'appel	-	D 1.00/min
Réception de message électronique	-	D 1.00/min

TARIFS FIXES PAR LES FOURNISSEURS DE SERVICES

- Tarif forfaitaire les premières 24 heures	-	US \$ 23.95
- Chaque heure supplémentaire	-	US \$. 1.50
- Les premières 6 heures	-	US \$. 12.95
- Chaque heure supplémentaire	-	US \$. 2.00

5) Service de Radio portative - TAMA-NDING

CHARGES LOCATIVES

Caution	-	D1,120.00
---------	---	-----------

<u>N° de jours</u>	<u>Tonalité</u>	<u>Numérique</u>
1 - 2	D100.00/jour	D150.00/jour
3 - 7	D 75.00/jour	D100.00/jour
8 - 12	D 50.00/jour	D 75.00/jour

6) TRANSMISSION D'IMAGES TELEVISEES PAR SAT-ELLITE (Occasionnel TV, AOR 325.5° E)

Depuis la centrale Satellite à Abuko, GAMTEL offre à des équipes de télévision des facilités permettant de retransmettre des images à leurs organisations par l'intermédiaire d'INTELSAT. Les réservations pour cette facilité doivent être faites au moins deux semaines à l'avance pour s'assurer la disponibilité de ce service d'INTELSAT.

Pour les services de télévision occasionnels, INTELSAT offre deux types de service :

- service de télévision occasionnel garanti (transpondeur 38/38). Ce service est garanti par INTELSAT même en cas de panne d'un satellite pendant une transmission. Le service est fourni par la liaison spécial Global Capacity.
- Le service de télévision occasionnel non-garanti sur liaison normale. Ce service est très fiable mais il n'est pas garanti.

LES INSTALLATIONS DE PRESSE DE GAMTEL



Les tarifs ci-dessous s'appliquent aux deux types de services décrits ci-dessus :

Service de Télévision occasionnel garanti par liaison spéciale par minute en US\$

Transponder type	Bandwidth (MHz)	Single - Destination		Multiple-Destination	
		Up-Link	Down-Link	Up-Link	Down-Link
C-Band Global	20MHz	\$10.00	\$10.00	\$10.00	\$7.00

Service de Télévision occasionnel non-garanti sur liaison normale par minute en US\$

Transponder type	Bandwidth (MHz)	Single - Destination		Multiple-Destination	
		Up-Link	Down-Link	Up-Link	Down-Link
C-Band Global	18MHz	\$8.00	\$8.00	\$8.00	\$5.00

Durée minimum de service : 10 minutes sans interruption

Frais d'annulation : Les frais ci-dessous s'appliquent à tout service de télévision garanti dès la notification d'annulation d'une réservation confirmée. Ces frais s'appliqueront aussi à la fraction de temps réservé mais non-utilisé si un changement de date/d'heure de la réservation préalablement confirmée résulte en une diminution de temps :

* jusqu'à 24 heures avant l'heure prévue pour le service : **60%** du tarif du service réservé et confirmé ;

* entre 1 jour et 10 jours avant l'heure prévue pour le service : **40%** du tarif du service réservé et confirmé ;

* entre 10 et 30 jours avant l'heure prévue pour le service : **20%** du tarif du service réservé et confirmé.

Il n'y a aucun frais pour l'annulation survenue plus de 30 jours avant l'heure prévue pour le service. Pour les services "double hop", le destinataire intermédiaire ne payera de frais d'annulation que si la transmission n'a pas servie à ce niveau.

Prolongation de services : Les prolongations doivent durer au moins 5 minutes au-delà de la fin prévue du service. L'accord d'une prolongation dépendra de la disponibilité des capacités.

LES INSTALLATIONS DE PRESSE DE GAMTEL

NOTE SUR LE CILSS*

Flexibilité du service : Un client pourrait modifier l'heure du lancement d'un service (si les capacités le permettent) sans courir le risque de pénalité ou de perte de priorité à condition que la nouvelle heure prévue ne soit pas 12 heures avant ou après la date et l'heure précédemment prévue et que les nouveaux horaires ne soient pas moins importants que précédemment.

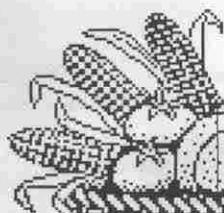
Le Mandat du CILSS

Pour le développement durable de la région dans un contexte d'intégration régionale, le CILSS est par le présent:

DE S'ENGAGER DANS LA QUETE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET DE COMBATTRE LES EFFETS DE LA SECHERESSE ET DE LA DESERTIFICATION POUR UN NOUVEL EQUILIBRE ECOLOGIQUE.

Les objectifs du CILSS sont :

1. Etudier les obstacles à la réalisation de la sécurité alimentaire et de la gestion améliorée des ressources naturelles dans le Sahel pour mieux définir des stratégies appropriées et des politiques efficaces pour le développement durable de la région.
2. Coordonner, au niveau sous-régional et régional, toutes les réflexions et actions menées en vue d'établir les contraintes alimentaires, écologiques et démographiques qui empêchent le développement durable.
3. Recueillir, traiter et disséminer des données quantitatives et qualitatives dans le but d'informer et de sensibiliser les Etats membres et la communauté internationale sur les problèmes écologiques et humains associés au développement de la région.
4. Contribuer à la coordination des politiques de développement, de recherche et de formation mise en place pour combattre les effets de la sécheresse et de la désertification.
5. Promouvoir la mise en place des activités d'intérêt sous-régional, inter-état et régional contribuant à la consolidation de la coopération entre les effets de la sécheresse et de la désertification et de suivre les activités qui devraient contribuer à l'intégration régionale.



* Source: Secrétariat Exécutif du CILSS

NOTE SUR LE
CILSS

6. Contribuer à la coordination d'aide d'urgence obtenue dans le contexte régional ou sous-régional pour en promouvoir son usage comme un facteur de développement.

CILSS : FAITS ET CHIFFRES

Création : 12 septembre 1973

Siège social : Ouagadougou (Burkina Faso)

Etats membres : Burkina Faso, Cape Verde, Tchad, la Gambie, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal

Population totale des 9 états membres du CILSS : 44 million

Taux naturel de croissance : 3,1% c'est à dire 2 fois le taux il y a 23 ans

Taux de croissance annuel actuel : + 1,1 millions d'habitants (2 bouches supplémentaires à nourrir chaque minute)

Espérance de vie : 49 ans

Taux d'alphabétisation (1988) : 40%

PIB par habitant (1988) : une moyenne de 110 000 CFA. Cas extrêmes entre 50 000 et 250 000 CFA selon les états

Dette extérieure (1988) : 3 200 milliards CFA c'est à dire presque 80 000 CFA par habitant

Superficie : 5,4 million km² (c-a-d 540 millions d'hectares)

Superficie cultivable (1990/91) : 15 millions d'hectares (2,8% du total)

Production céréalière : moyenne annuelle durant les 10 dernières années : 65 millions de tonnes. Cas extrême : 4,3 millions de tonnes en 1984/85 et 8,8 millions de tonnes en 1988/89

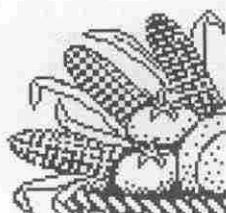
Importation de céréales (1990/91) : importation commerciale : 1,7 millions de tonnes (riz : 0,9 m.t. ; blé : 0,5 millions m.t. ; autres : 0,4 m.t.)

Aide alimentaire : 0,5 millions de tonnes (riz : 0,1 m.t. ; blé : 0,2 millions m.t. ; autres : 0,2 m.t.)

Bétail (1988) : bovins : 17 millions ; moutons et chèvres : 45 millions)

Sources : CERPOD/DIAPER(CILSS)

Coopération et intégration sous-régionale



Suite à la période de grande sécheresse au Sahel (1968 - 1973) avec des conséquences dramatiques (perte de vie humaine et malnutrition, famine, épuisement de marées d'eau, perte de pâturages et dégradation d'autres territoires écologiques immenses, perturbations économiques, crises sociales ...), le Comité Inter-états de Lutte

NOTE SUR LE CILSS

contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) a été créée à Ouagadougou (Burkina Faso) le 12 septembre 1973.

20 années d'activités

Les activités du CILSS ont connu un progrès considérable de 1973 à nos jours.

— La période critique : Dans les trois premières années, les activités du CILSS ont été limitées au renforcement de la sensibilisation de la communauté internationale à la situation dramatique du Sahel ainsi qu'à la mobilisation d'aide alimentaire de secours. Cet effort a été effectif car plus de 753 000 tonnes de céréale ont été mobilisées, ce qui a empêché la situation de se détériorer dans beaucoup de lieux.

— Le programme de la Première Génération (connu aussi sous le nom du compendium de Ouagadougou). Après la période critique entre 1976 et 1982, le CILSS a entrepris de s'attaquer aux causes réelles de la sécheresse au Sahel. Ainsi, 612 projets d'un coût total de US \$ 2,5 milliards, ont été mise en oeuvre dans diverses secteurs tels que l'agriculture, l'environnement et l'hydraulique.

— La Stratégie Révisée : En désignant l'homme comme l'auteur principal du développement, une nouvelle direction a été donnée à la stratégie de lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification (La Stratégie de Nouakchott). La gestion des ressources naturelles devrait permettre un développement durable dans le Sahel basée sur les recommandations proposées dans les différentes réunions organisées autour des thèmes tels que :

- * Politique céréalière (Mindelo, 1986)
- * La politique démographique telle que définie dans le Programme d'Action de N'djamena (N'djamena, 1988)
- * La gestion des ressources au niveau local (Segou 1989)
- * L'Harmonisation des Plans Nationaux de lutte contre la Désertification (Niamey, 1991)

— La période de maturation. La définition des politiques ne constitue pas une fin en soi. C'est la mise en oeuvre qui est importante. C'est ainsi que plusieurs structures appropriées ont été mise en place et des programmes et projets régionaux initiés.



NOTE SUR LE
CILSS

Dans le domaine de la sécurité alimentaire :

- * Le projet de Diagnostic Permanent (amélioration des outils statistiques des Etats membres en sorte qu'ils puissent acquérir une connaissance opportune et plus approfondie sur les récoltes, l'élevage ainsi que les capacités de commercialisation).
- * Le projet régional de mil/sorgho/maïs/pois (amélioration de variétés et, dans le plus long terme, le contrôle des ressources phylogénétiques) ;
- * La Division pour la coordination de la protection des récoltes, pour mieux contrôler la situation phytosanitaire et coordonner les actions consacrées à la lutte contre les maladies des récoltes ;
- * Le Programme de Promotion des Céréales Locales (PROCELOS) pour la valorisation des céréales locales et le Programme Régional d'Aide aux Comités de Céréales (PAROC) pour améliorer la capacité de gestion des Comité de Céréales ;
- * Le programme d'AGRHYMET, pour la surveillance des ressources naturelles et les saisons des récoltes ; des recherches agroclimatologiques et hydrauliques et les équipements des centres météorologiques nationaux.
- * Le Département de Formation pour la Protection des Récoltes (DFPV) pour la formation des cadres techniques supérieurs ;

Dans le domaine de la lutte contre la désertification :

- * Les Programmes Régionaux de Gaz (PRG), solaire (PRS) et de reforestation (PRECON) afin de réduire l'abattage du bois sur les territoires réduits ; Programme de sensibilisation sur l'environnement, PSE (dans les collèges) et PFIE (écoles primaires).
- * Programmes de recherche sur la gestion de ressources naturelles (protection de l'eau et de terre, la gestion des forêts naturelles) ; formation dans le même domaine ; élaboration des Plans Nationaux de Lutte contre la Désertification.
- * Le programme régional des graines forestières
- * Le programme Sahélien pour la gestion de l'environnement
- * En matière démographique/développement avec le Centre d'Etude et de Recherche sur la population et le développement



NOTE SUR LE CILSS

(CERPOD), l'unique centre dans la région doté d'un programme qui contribue à intégrer l'élément humain dans les questions de développement : formation en recherche, consultation et assistance technique.

— Dans le domaine de l'information/documentation : le Réseau Sahélien de Documentation (RESADOC) et le Programme Régional d'Information et de Sensibilisation Multimédia (PRISME).

Institutions spécialisées

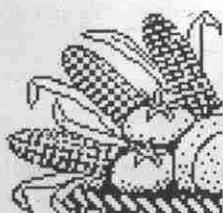
Outre le Secrétariat Exécutif basé à Ouagadougou (Burkina Faso), le CILSS a deux Institutions Spécialisées :

— L'Institut du Sahel (INSAH à Bamako, Mali), fondé en 1976 et chargé de la coordination, l'harmonisation et la promotion de la recherche scientifique et technique ainsi la formation en matière de lutte contre la sécheresse.

— Le Centre Régional de Formation et d'Application en Agrométéorologie et l'Hydrologie Opérationnelle (AGRHYMET, à Niamey, Niger), fondé en 1977, et assigné la tâche d'une part de développer un réseau météorologique entre les pays sahéliens, le recueil, traitement et diffusion de données météorologiques, hydrologiques et agrométéorologiques, d'autre part la formation des cadres supérieurs sahéliens.

Le Nouveau CILSS

La crise économique que vit le CILSS a poussé le 10ème Sommet de la Conférence des Chefs d'Etats à demander un Plan de Redressement et de Renouveau durable pour l'Institution. Un nouveau CILSS avec une structure allégée composée d'un noyau central financé par les états membres et Six Programmes majeurs financés par les bailleurs de fonds, est en train d'émerger du processus de restructuration. Le nouveau CILSS est sensé être un instrument de coopération et d'intégration sous-régional plus efficace.



**Sécrétariat Exécutif
du CILSS**
03 B.P. 7049
Ouagadougou 03
Burkina Faso
Téléphones : (226) 30 67 58
 (226) 30 67 59
 (226) 33 36 64
Télécopie : (226) 30 67 57
Télex : 5263 Comiter

**Ministre Coordonnateur
du CILSS**
S.E. Mme. Maria-Hélène de Morais
Semedo,
Ministre de la Pêche, l'Agriculture et
Animation Rurale,
République de Cabo Verde
B. P. 115 Praia
Téléphone: (0238) 615778
(0238) 611770

NOTE SUR LE PROGRAMME SAHEL 21 *

1 - Objectifs et ambitions du programme Sahel 21

Sahel 21 est un programme piloté par le Secrétariat Exécutif du CILSS avec l'appui du Secrétariat du Club du Sahel/OCDE dont l'objectif est de donner la parole à l'ensemble des composantes des sociétés sahéliennes sur les évolutions en cours et les perspectives de la région, en particulier les évolutions du monde rural.

Deux rencontres régionales restreintes, tenues à Niamey en novembre 1995 (sur les aspects économiques et sociaux) et à Bamako en décembre 1995 (sur le développement rural), ont défini l'architecture générale du processus qui, schématiquement, se présente de la façon suivante :

- la synthèse des réflexions les plus récentes sur les tendances à l'oeuvre et les perspectives des pays sahéliens dans leur environnement régional et mondial; ces synthèses portent sur une gamme aussi large que possible de domaines : économie générale, agriculture, industrie, ressources naturelles, environnement international, évolutions sociales et politiques, culture, etc.
- l'organisation de débats nationaux et régionaux, à partir de l'information délivrée par ces synthèses, avec l'ensemble des composantes des sociétés sahéliennes, visant l'émergence d'une vision sahélienne des enjeux présents et des perspectives d'avenir;
- la promotion et la diffusion de cette vision sahélienne, y compris à l'occasion du 12ème Sommet des Chefs d'Etats du CILSS qui aura lieu au mois de septembre 1997 et sera accompagné d'une réunion à haut niveau des agences de coopération, à l'occasion du 20ème anniversaire du Club du Sahel.

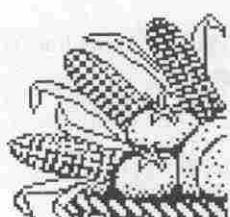
Sahel 21 n'est donc pas un exercice académique de prospective. C'est un processus de débat au cours duquel les Sahéliennes et les Sahéliens auront l'opportunité de s'exprimer sur les rêves, ambitions et priorités pour l'avenir.

Les résultats de ces processus seront utilisés par le CILSS pour orienter sa démarche et développer la communication sociale autour de ses priorités et stratégies.

2. La mise en oeuvre du processus

Suite aux réunions de Niamey et Bamako, deux documents d'appel ont été rédigés, définissant un canevas de réflexions et

* Source: Secrétariat Exécutif du CILSS



NOTE SUR LE PROGRAMME SAHEL 21

d'interrogations. Ces documents ont servi de base à la réalisation, au cours du premier semestre 1996, de travaux de synthèse régionale résumant les études disponibles et faisant le point des connaissances dans des domaines aussi variés que la population et le peuplement, les ressources naturelles, l'agriculture, les perspectives de l'économie mondiale et régionale, les évolutions socio-politiques, l'éducation, le rôle des femmes, etc. Des travaux de synthèse nationaux ont permis de capitaliser les principales connaissances disponibles dans chaque pays, là encore sur les questions de développement économique et social comme sur les questions de développement rural.

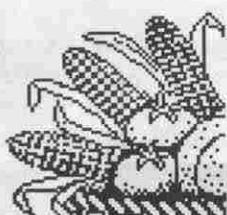
Cette démarche est complétée par le programme "Coopération 21" mené par le Secrétariat du Club du Sahel qui vise à établir, en synergie avec les agences de coopération, une analyse approfondie de l'aide en Afrique de l'ouest et plus spécifiquement au Sahel.

L'ensemble de ces travaux a donné lieu à deux documents de synthèse, qui ont permis de compléter et d'affiner les premiers documents; chaque thème de discussion étant argumenté et induisant des interrogations destinées à alimenter les débats.

Parallèlement à ce travail de synthèse, le Secrétariat Exécutif a mis en place dans les pays membres du CILSS des comités nationaux chargés de préparer et d'animer les débats, qui ont rédigé des documents pour chaque pays sur la stratégie choisie pour organiser les débats.

Le séminaire régionale de Dakar

Du 28 au 31 octobre 1996, un séminaire régionale organisé à Dakar a permis de débattre de l'ensemble des documents de synthèse préparés par les équipes régionales et nationales, dans la perspective du lancement imminent des débats dans les pays. Ce séminaire, qui a réuni plus de 250 participants a fait une large place à des équipes nationales comportant des représentants des différents groupes impliqués dans les débats (décideurs, opérateurs économiques, organisations rurales, femmes, jeunes, ONG...). Les participants ont travaillé sur les différents thèmes, d'une part en débattant des documents de synthèse (transformations économiques et sociales, développement rural, bilan de l'aide) et en extrayant des questions à aborder prioritairement dans les débats nationaux, d'autre part en analysant en détail les stratégies de communication permettant de porter ces débats et de leur assurer la pleine perception des points de vue des divers acteurs.



NOTE SUR LE PROGRAMME SAHEL 21

A partir du séminaire, le débat s'est concentré dans les pays : il a recouvert à la fois des débats à travers les médias, des débats spécifiques avec les groupes cibles et des débats décentralisés dans les pays; l'ensemble de ces débats nationaux s'est achevé par des fora nationaux au cours du mois de mars 1997. De chaque forum, sont sortis deux rapports de synthèse faisant ressortir, sur un plan général et plus spécifiquement sur le plan agricole : (1) le bilan rétrospectif; (2) les tendances majeures et les perspectives; (3) le futur désiré; (4) les ambitions et les orientations prioritaires; (5) les stratégies et les rôles des acteurs.

La réunion régionale de Praia (27 - 30 mai 1997)

La rencontre de Praia a tiré au niveau régional le bilan des débats nationaux, dans la perspective du grand forum régional des Sociétés Sahéliennes, qui va précéder le 20ème anniversaire du Club du Sahel et le Sommet des Chefs d'Etat du CILSS, au mois de Septembre 1997.

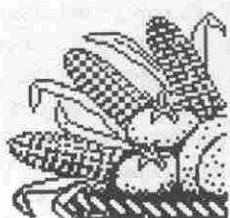
Cette deuxième rencontre a permis de débattre des documents de synthèse régionale produits à partir de la capitalisation des débats et documents nationaux et prenant en compte les enjeux économiques et sociaux, les enjeux de l'agriculture et les enjeux ayant trait à la coopération internationale.

La réunion a également permis de faire le point sur les propositions concrètes, aussi bien en termes de diagnostic qu'en termes d'orientations pour l'avenir. Ces propositions formeront la base des documents à présenter au grand Forum du Sahel, aux bailleurs de fonds réunis pour le 20ème anniversaire du Club et au Sommet des Chefs d'Etat du CILSS.

3. Forum des Sociétés Sahéliennes

Du 4 au 5 septembre 1997, un Forum du Sahel sera organisé à Banjul. Au cours de ce Forum, des panels représentatifs des participants aux débats nationaux et régionaux seront invités à débattre autour du document de synthèse finale pour sa validation. Le forum désignera en son sein un collège de représentants chargés d'aller exposer les conclusions et les implications de *Sahel 21* à la conférence des Chefs d'Etats du CILSS et au 20ème anniversaire du Club du Sahel qui l'accompagnera (10 - 11 septembre 1997).

Au delà du Sommet, le CILSS entreprendra avec les groupes concernés la diffusion dans les pays, des conclusions des travaux régionaux, et la réflexion sur leur mise en œuvre, à commencer par leurs implications pour les programmes du CILSS lui-même. Ce processus de restitution et de partage se terminera par une rencontre régionale de capitalisation, au mois de décembre 1997.



Objectif

Le Forum a pour objectif unique d'adopter un document consensuel reflétant la vision et les ambitions des Sahéliennes et Sahéliens pour leur région au 21ème siècle, document à soumettre aux Chefs d'Etat.

Résultats

- 1 - Un document consensuel est adopté
- 2 - les conditions de sa présentation aux Chefs d'Etat sont définies.

NOTE SUR LE CLUB DU SAHEL *

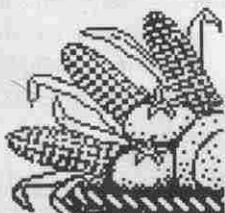
Le Club du Sahel a saisi l'opportunité de son 20ème anniversaire pour entreprendre une réflexion en profondeur sur le bilan de l'aide au Sahel, afin d'en tirer des leçons pour envisager la coopération de la génération à venir avec la région.

Cette démarche s'est appuyée sur les contributions des agences de coopération, l'analyse approfondie d'un grand nombre d'évaluations de projets de développement fournis par ces agences, une revue aussi exhaustive que possible de la littérature et de nombreuses contributions d'experts de tous horizons. Deux réunions ont rythmé le processus; à Bruxelles en octobre 1996, à l'invitation de la Commission européenne, puis à Washington en avril 1997 à l'invitation de la Banque Mondiale. Ces rencontres qui réunissaient agences de coopération et représentants du Sahel des sphères administratives et privées, ont permis de valider les résultats et d'orienter des travaux.

La réflexion Coopération 21 met en évidence les résultats significatifs de la première génération d'aide au Sahel. Elle souligne également les problèmes que le système d'aide rencontre, problèmes qui appellent une double évolution : évolution chez les donateurs vers une stratégie de retenue et chez les Sahéliens vers une stratégie de maîtrise de l'aide.

Les Sahéliens et leurs partenaires s'engagent dans un deuxième contrat de génération pour une coopération renouvelée au service du Sahel

La région du Sahel, regroupant les neuf pays qui s'étendent du Cap Vert au Tchad, présente un bilan encourageant en termes de développement comme en termes de coopération au cours des vingt dernières années. Ce bilan est d'autant plus remarquable qu'il intervient à une époque où l'image de l'Afrique est globalement négative dans les opinions publiques et où l'aide au développement est souvent remise en cause.



* Source: Club du Sahel

NOTE SUR LE CLUB DU SAHEL

Le Sahel est à la croisée des grands processus de transformation qui ont caractérisé le développement d'autres régions du monde : peuplement, intégration à l'Afrique de l'ouest, ouverture internationale, formation du capital humain, émergence de la compétition. A l'aube du 21ème siècle, les neuf pays regroupés au sein de leur organisation régionale commune, dans un contexte qui demeure fragile et qui justifie la poursuite et la modernisation de l'appui que lui fournit la communauté internationale.

A l'occasion du vingtième anniversaire du Club du Sahel, les responsables des pays sahéliens et leurs partenaires extérieurs, notamment les pays membres de l'OCDE, se réunissent à Banjul, en présence de représentants de la société civile et des collectivités locales du Sahel.

Ensemble, les partenaires affirment leur volonté conjointe de poursuivre la coopération pour le développement du Sahel. En tirant les leçons de la première génération d'aide, ils sont convaincus qu'il sera possible d'accroître l'efficacité des transferts publics et privés en faveur de celui-ci.

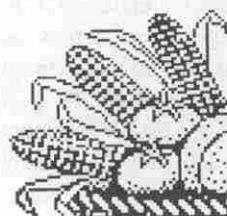
Le Club du sahel : un forum de réflexion et de concertation

Le Club du Sahel a pour vocation d'encourager le pays de l'OCDE à soutenir les efforts de développement des pays sahéliens. Orienté il y a vingt ans sur la lutte contre les pénuries alimentaires, cet effort s'est aujourd'hui diversifié, répondant aux évolutions de la démographie, de l'environnement, de la mondialisation économique et de la démocratie.

Le Club du Sahel a été créé en 1976 par les pays donateurs, les organisations internationales et les Etats sahéliens, eux-mêmes assemblés depuis la sécheresse de 1972 - 73 dans un comité régional, le Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel, le CILSS.

C'est tout d'abord un "club", caractérisé par sa taille restreinte, sa souplesse, son absence de formalisme. Son Secrétariat est installé à Paris, au siège de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques, l'OCDE. Les programmes du Club sont soutenus en particulier par l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, les Etats-Unis, la France, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, le Portugal, la Royaume-Uni et la Suisse.

Conformément à l'esprit qui l'anime, le forum du Club du Sahel est



NOTE SUR LE CLUB DU SAHEL

aussi ouvert à toutes les agences de coopération actives dans le Sahel, notamment la Banque mondiale, la Commission européenne et le PNUD, comme aux acteurs non-gouvernementaux du Nord et du Sud, en particulier les réseaux régionaux d'entrepreneurs, de producteurs ruraux et d'élus locaux.

Le Club a le double privilège de réunir régulièrement, et de manière informelle, les principaux bailleurs de fonds ; et par ailleurs, d'assurer une liaison permanente avec les neuf pays regroupés au sein du CILSS : Burkina Faso, Cap-vert, Gambie, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad.

Mission du Club

Le Club du Sahel est un forum informel de dialogue et de partenariat entre les acteurs du Nord et du Sud, permettant une réflexion approfondie des principaux enjeux de l'avenir du Sahel, un partage de nouvelles connaissances et une remise en question des idées reçues.

Le Club du Sahel a donc pour mission de favoriser le développement d'une compréhension commune du Sahel chez les partenaires, d'anticiper les changements à court et long terme, de favoriser la nécessaire innovation et de rendre par conséquent la coopération plus efficace.

Quelques acquis

Depuis la création du Club, l'aide au Sahel s'est fortement accrue, comme le nombre de partenaires extérieurs s'intéressant au développement de cette région.

Dès le début des années 1980, les travaux du Club mettaient en avant la responsabilité de l'homme dans la dégradation des ressources naturelles ; ils contribuaient à une meilleure gestion de l'aide alimentaire, grâce à la Charte de l'aide alimentaire au Sahel. Au sein du Club, la vision du développement s'est peu à peu élargie : ouverture géographique mettant en relief l'interdépendance du Sahel avec les pays côtiers du Golfe de Guinée, ouverture institutionnelle prenant en compte l'émergence de la société civile.

Les réflexions menées au sein du Club sur l'avenir du Sahel (1988), sur les perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest (1994) et l'appui à la prospective Sahel 21 menée par le CILSS en 1997, ont invité les décideurs sahéliens, publics et privés, et leurs partenaires



NOTE SUR LE CLUB DU SAHEL

extérieurs, à inscrire leur action dans une perspective longue, prenant du champ par rapport aux horizons de court terme qui dominent leurs agendas.

Le savoir-faire du Club

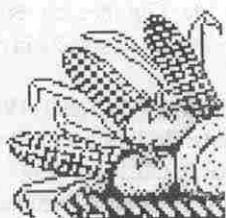
Le partage des connaissances, la promotion du dialogue et le renforcement des synergies sont les principaux instruments de l'action du Club. Ils sont liés entre eux, se complètent et confèrent au Club son avantage comparatif. Ainsi chaque partenaire est en mesure de dépasser ses capacités individuelles et de contribuer à une réflexion sur de nouvelles perspectives qui pourraient ne pas ressortir de son analyse institutionnelle individuelle.

Ses champs d'action, en 1997 - 1998

- La prévention des crises alimentaires est une activité permanente au sein du Club.
- Le Club poursuit également l'effort de compréhension des évolutions de l'agriculture et des ressources naturelles. Il facilite les échanges entre les pays sahéliens et ceux de l'OCDE : on l'a vu lors des négociations de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.
- Les partenaires du Club y ont entrepris des réflexions innovantes sur les dynamiques d'intégration régionale en Afrique de l'ouest ainsi que sur la construction des capacités des acteurs ruraux et urbains à maîtriser les changements en cours.

Le Club et la communication

Outre la diffusion de ses publications et ses actions de communication en collaboration avec les médias africains et occidentaux, le Club édite un "bulletin d'information". Tous les documents du Club, édités en français et en anglais, peuvent être obtenus auprès du Secrétariat du Club,



Adresse postale : Club du Sahel/OCDE
2, rue André Pascal, 75775 Paris Cedex 16 (France)
Tél : (33) 1 45 24 82 00 Fax : (33) 1 45 24 90 31.

Adresse compuserve : 100743.3614
Le Club dispose d'un site Internet : [HTTP://WWW.OECD.ORG/SAH/](http://WWW.OECD.ORG/SAH/)

**PROPOSITIONS
D'ORDRE DU
JOUR****QUATRIEME REUNION DU COMITE CHARGE DU PRO-
GRAMME ET DE MONITORING****Lundi 1er septembre**

- 08h30 : Cérémonie d'ouverture
- Discours de bienvenue du Chef de Cabinet au Département d'Etat chargé de l'agriculture
- Discours d'ouverture du Secrétaire Exécutif du CILSS
- 09h 30 : Pause café
- 10h 00 : Présentation de rapports :
- Le rapport du Secrétaire Exécutif
- Rapport sur les activités globales du CILSS (les aspects techniques, administratifs et financiers seront inclus)
- Rapport d'audit 1995
- 12h 30 : Déjeuner
- 14h 30 : Points d'éclaircissements dans le rapport du Secrétaire Exécutif et discussion générale sur les autres rapports
- 15h 30 : Formation des groupes de travail (comme souhaité par le RPMC au moins deux groupes de travail sont envisagés : administration et finance; aspects techniques)
- 16h 00 : Pause café
- 16h 30 - 18h 30 : Travaux de groupe

Mardi 2 septembre

- 09h 00 : Travaux de groupes (suite)
- 10h 30 : Pause café
- 11h 00 : Travaux de groupes (fin)
- 12h 30 : Déjeuner
- 14h 30 : Rédaction des rapports des groupes**

**PROPOSITIONS
D'ORDRE DU
JOUR**

16h 30 :	Pause café
17h 00 :	Session plénière consacrée à l'étude des rapports des groupes
18h 00 - 19h00 :	Etude de questions particulières et questions diverses

Mercredi 3 septembre

08h00 - 12h00	Rédaction du projet de rapport du RPMC
15h00 - 16h00	Lecture et adoption du rapport du RPMC
16h 00 :	Pause cafe
16h30 - 17h00	Cérémonie de clôture

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux se dérouleront sur cinq séquences:

Séquence 1 : Ouverture officielle

- Allocution de bienvenue du comité National *Sahel 21*
- Allocution de Mme le Secrétaire Exécutif du CILSS
- Allocution de Mme le Ministre Coordonnateur du CILSS
- Discours d'ouverture du Président en exercice du CILSS

Séquence 2 : Plénière d'audition

- Présentation du document de synthèse globale *Sahel 21*.
- Questions éventuelles d'éclaircissement/compréhension

Séquence 3 : Retraite des pays et des plate-formes régionales

- synthèse des amendements des pays
- synthèse des amendements des plates-formes régionales
- message des pays
- message des plates-formes régionales

Séquence 4 : Plénière de validation/adoption

- présentation/débats/adoption des amendements
- présentation/débats/adoption des messages

Séquence 5 : Projet de rapport final et de déclaration de Banjul

- présentation des projets
- débat/adoption

**PROPOSITIONS
D'ORDRE DU
JOUR****Lundi 8 septembre****TRENTE TROISIEME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL
DE MINISTRES**

- 09 h 00 : Cérémonie d'ouverture
Messages des invités
- Discours de bienvenue du Secrétaire d'Etat gambien chargé de l'Agriculture
- Allocution du Délégué des partenaires
- Discours d'ouverture du Ministre Coordinateur
- 10h 00 : Pause café
- 10h 30 : Présentation et étude du rapport du RPMC
- 11h 30 : Présentation et étude du rapport du Secrétaire Exécutif
- 12 h 30 : Déjeuner
- 14 h 30 : Etude du rapport du Secrétaire Exécutif
- 15 h 30 : Pause café
- 16h00 - 18h00 Présentation et étude du rapport des auditeurs internes

Mardi 9 septembre

- 9h00-12h00 Etude des problèmes particuliers et questions diverses
- 16h-17h00 Adoption du rapport
- 17h00-18h00 Cérémonie de clôture
- Séance de film à NOVOTEL

REUNION DU CLUB DU SAHEL

Mercredi 10 septembre

L'objet d'aujourd'hui est d'obtenir une compréhension commune entre les partenaires de développement du Club du Sahel, des leçons tirées des 20 années de coopération de développement, les aspirations sahéliennes pour la génération à venir, et le rôle des partenaires extérieurs du Sahel dans l'avenir.

09 h 00 : Session d'ouverture de la Conférence

Allocution d'un représentant du Forum des Sociétés Sahéliennes

Allocution de S.E. Mme Maria-Hélène Morais Semedo, Ministre Coordinateur du CILSS

Allocution de S.E. Mme Diane Marleau, Ministre canadien de la Coopération Internationale

Allocution d'un représentant des Institutions Multilatérales

Allocution de S.E. Colonel (retraité) Yahya Jammeh, Président de la République de la Gambie

9 h 45 Pause

9 h 50 Adoption de l'ordre du jour

10h 00 : Un Sahel dynamique en partenariat avec le monde extérieur

Cette session donnera l'aperçu d'une image positive à l'engagement au développement, mettant l'accent sur la grande capacité d'adaptabilité des citoyens du Sahel malgré leurs écosystèmes fragiles, et la part majeure contribuée par l'assistance internationale dans le progrès du Sahel depuis 20 ans.

Présentation : M. Roy Stacey, Directeur du Club du Sahel

Discussions

11 h 15 Pause café

**PROPOSITIONS
D'ORDRE DU
JOUR****11h30 Une vision réaliste de l'avenir du Sahel**

Cette session exposera à grands traits la vision régionale produite par les Sahéliens pendant le processus de consultation des 21. Elle permettra à chaque partenaire de développement du Sahel de considérer la manière dans laquelle leur politique de coopération de développement s'accorde aux demandes articulées des Sahéliennes.

Présentation : Mme Mariam K. Sidibé Cissé, Secrétaire Exécutive du CILSS, et un représentant du Forum des Sociétés Sahéliennes.
Discussion

13h00 : Déjeuner

15h00 : La place et le rôle des partenaires du Sahel

Lors de cette session, les participants discuteront du désir des Sahéliens de diversifier leurs sources de financement. En commençant par le rapport de forces et de faiblesses dans la coopération de développement international depuis vingt années. Le débat exposera les changements nécessaires pour obtenir de nouvelles méthodes d'assistance officielle entraînant une contrainte plus importante en matière de politique d'aide, une attention toute particulière aux désirs exprimés par les Sahéliens, et le besoin d'une stratégie par laquelle les Sahéliens peuvent exercer d'une manière responsable la gestion totale de la coopération de développement.

Présentation : Mr Emile Gauvreau, CIDA Vice-Président pour Afrique

Discussion

16h30 Pause café

17h00 Résumé et Conclusion des Discussions

Le Président fera le résumé des discussions et en tirer les conclusions principales, qui seront présentées aux Chefs d'Etat au début de la session de 11 septembre.

18h30 Cocktail

20h00 Dîner pour les Chefs de Délégations

21h00 Commission mixte pour réviser les textes à soumettre aux Chefs d'Etat concernant les débats de la journée.

**PROPOSITIONS
D'ORDRE DU
JOUR**

Jeudi 11 septembre

**Réunion et Discussion entre les Chefs d'Etat du CILSS et les
Représentants de Partenaires**

Cette réunion sera une discussion entre les Chefs d'Etat du CILSS et les représentants des agences de coopération de développement et l'approbation de trois résolutions : Premièrement, faire le point de la vision des Sahéliens concernant l'avenir, tel que c'est exprimé dans le forum des Sociétés Sahéliennes, qui achèvera le processus des 21. Deuxièmement, demander au Secrétariat du Club du Sahel de continuer à conduire un dialogue permanent entre tous les partenaires au sein du Club, selon le nouveau cadre d'action mixte. Troisièmement, approuver le Mémorandum de Banjul pour un nouveau contrat entre Sahéliens et leurs partenaires internationaux.

09h00 Présentation de résultats de la Réflexion Sahélienne (21)

Sociétés Sahéliennes en voie de croissance (21)

Ce point résumera pour les participants les analyses faites par les Sahéliens sur le progrès réalisé depuis vingt années et les questions principales à l'ordre du jour, à surmonter pour la génération à venir.

Un forum de discussion pour présenter la vision sahélienne de l'avenir (le nouveau Cadre d'action pour le Club du Sahel).

Un engagement partagé à servir les Sahéliens (le Mémorandum de Banjul)

Présentation des conclusions générales des 21 et le processus de coopération qui préconisent un nouveau partenariat de développement. En ce qui concerne les partenaires du Nord, ceci implique la modification de la conception d'aide à une vision plus large de coopération. Pour les partenaires du Sud, changer d'une position passive à l'amélioration de la gestion de l'aide, ce qui implique une capacité plus grande de choix entre priorités.

09h45 Présentation des conclusions du 10 septembre

Cette session de courte durée informera les Chefs d'Etats des résultats des discussions de la journée précédente lors de la réunion ministérielle, et identifiera deux ou trois sujets pour un échange de vue avec les Chefs d'Etats.

**PROPOSITIONS
D'ORDRE DU
JOUR**

Présentation : Président de la réunion du 10 septembre

10h00 Pause café

10h00 Discussion entre Chefs d'Etats et Représentants des Partenaires

Cette présentation permettra un échange sur les aspirations Sahéliennes et le rôle des leurs partenaires internationaux dans l'obtention de ces objectifs.

12h30 La session de clôture de la Conférence du Club du Sahel

- * Approbation des trois résolutions :

La vision de l'avenir par le Forum 21 des Sahéliens
Le nouveau cadre d'Action du Club du Sahel
Le Mémorandum de Banjul

- * Allocution du Représentant de la Suisse

- * Allocution de M. Musa Mbenga, Secrétaire d'Etat chargé de l'Agriculture de la République de la Gambie

13h00 Déjeuner

15h00 Ouverture officielle du 12ème Sommet des Chefs d'Etats du CILSS

Le Sommet débutera en présence des partenaires de développement. La réunion du lendemain sera assistée uniquement par les Chefs d'Etats et les fonctionnaires de l'administration.

PRINTED BY THE GOVERNMENT PRINTER, UNDER THE
MINISTRY OF WORKS, COMMUNICATIONS AND INFORMATION
BANJUL, THE GAMBIA.